

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, RIVIERE BAPTISTE, GALL ALEXIA, FORESTIER ADRIEN, HUCKERT KATIA, LESPERON DOMINIQUE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HEITZ PATRICIA, CAGNINA MARC, DIACONU MIHAELA, WURTZ YVES, COLY MARIE, GROSRENAUD ALAIN, FOEHR SABINE, ESCH JOCELYN

Ont donné pouvoir :

Absent excusé :

Secrétaire de séance : FORLER BRIGITTE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19 Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 19

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 16 mars 2026

DELIBERATION N° 04/2026

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide la création de 4 postes d'adjoints.

Fait et délibéré à Mittelhausbergen le 20 mars 2026,

Le Maire,
Alexandre LORENTZ

